

Comité français de pharmacopée - Plantes médicinales et huiles essentielles

2 déc. 2019

Contenu de la séance

1.

1. Introduction

1. - Actualités Pharmacopée
 2. - Gestion des conflits d'intérêts
- 3.**
- 3. Travaux français**
1. -
 - Inscription sur la Liste des plantes médicinales de la Pharmacopée française
 - 1. - Ganoderma lucidum (sporophore)
 - 2. - Fritillaria thunbergii (bulbe)
 - 3. - Framboisier (feuille)
 - 4. - Forsythia suspensa (fruit)
 - 5. - Leonurus japonicus (partie aérienne fleurie)
 - 6. - Programme de travail
 - 7. - Révision du décret 2008-841

2. -
 - Proposition de monographies de mélanges d'huiles essentielles
 - 1. - Dilutions d'huiles essentielles destinées à une application cutanée pour préparations officinales
 - 2. - Mélanges d'huiles essentielles destinés à l'inhalation pour préparations officinales
 - 3. - Mélanges d'huiles essentielles destinés à la voie orale pour préparations officinales

5.

5. Travaux européens

1. - Hamamélis (écorce) : demande de révision
2. - Méthodes de prétraitement utilisées pour préparer les médicaments traditionnels chinois : informations générales (publication Pharmeuropa 31.4)
3. - Point d'avancement des travaux des groupes de la Pharmacopée européenne (13A, 13B, TCM et PA)

7. Questions diverses

Consultez la composition du

Comité

+ Consultez les séances précédentes

- **Documents liés**

- + [Ordre du jour \(29/11/2019\)](#)
- + [Compte-rendu \(09/04/2020\)](#)